

LA FABRIQUE DE MENESPLET

Le site, pas à pas

Adhérer, se connecter, suivre l'association
et échanger des services avec le SEL

<https://lafabriquedemenesplet.fr>

Un guide pour les adhérents, à lire tranquillement, à garder à côté de
l'ordinateur ou du téléphone.

Pas besoin d'être à l'aise avec l'informatique : chaque étape est expliquée,
avec une image à l'appui.

Une question ? contact@lafabriquedemenesplet.fr ou page « Contacts » du site

Sommaire

1. Le site en un coup d'œil
2. Adhérer à l'association
3. Créer votre mot de passe
4. Se connecter et se déconnecter
5. Mon espace
6. Suivre la vie de l'association
7. Le SEL : qu'est-ce que c'est ?
8. Trouver un service
9. Publier une annonce
10. Échanger, du premier message aux briques
11. Mes briques et le compte de solidarité
12. Pour les parents d'adhérents mineurs
13. Renouveler sa cotisation
14. Questions fréquentes

Bon à savoir

Vous n'êtes pas obligé de tout lire. Pour commencer, les chapitres 1 à 4 suffisent : ils expliquent comment adhérer, créer votre mot de passe et vous connecter.

Les chapitres sur le SEL (7 à 11) ne servent que si vous voulez échanger des services.

1. Le site en un coup d'œil

Le site de l'association se trouve à l'adresse **lafabriquedemenesplet.fr**. Tapez-la dans la barre d'adresse de votre navigateur (Chrome, Firefox, Safari, Edge...), tout en haut de la fenêtre.



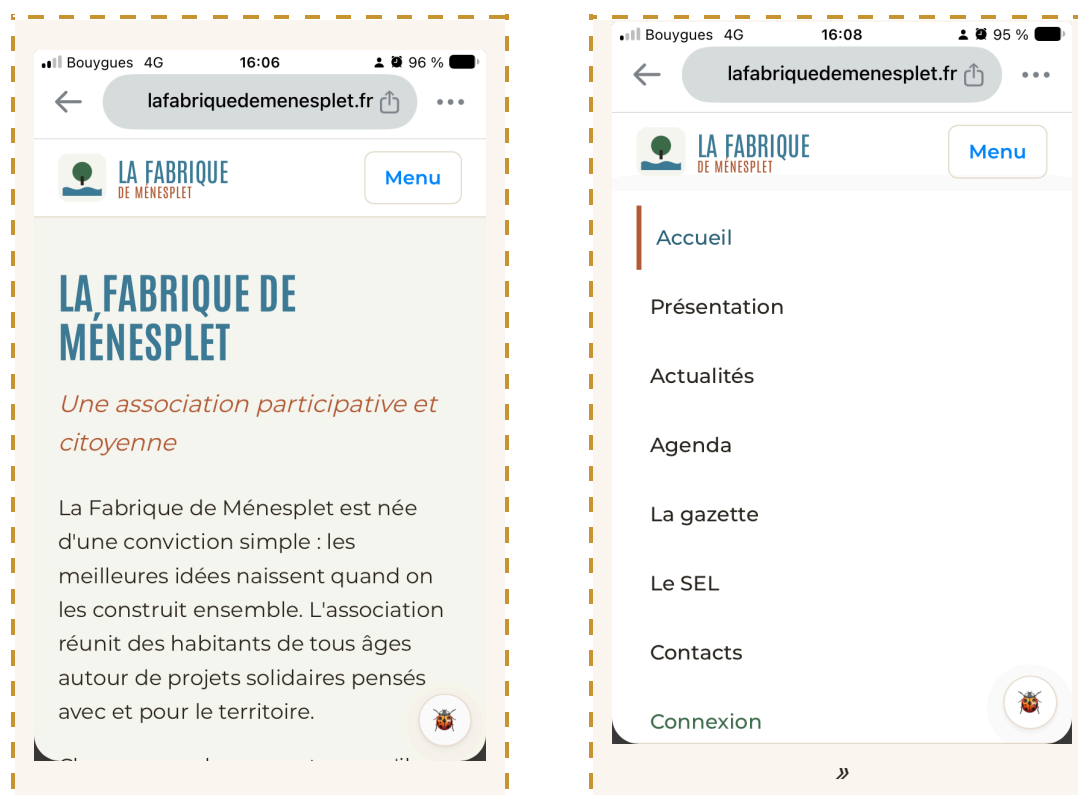
Le menu, en haut de chaque page

- **Accueil** : la première page, avec les dernières nouvelles.
- **Présentation** : qui nous sommes, nos valeurs, nos projets.
- **Actualités** : les comptes rendus et les photos des activités passées.
- **Agenda** : les prochains rendez-vous de l'association.
- **La gazette** : le journal de l'association et ses anciens numéros.
- **Le SEL** : l'espace d'échange de services entre adhérents.
- **Contacts** : nos coordonnées et un formulaire pour nous écrire.

À droite du menu se trouvent deux boutons : « **Connexion** », pour entrer dans votre compte, et « **Adhérer** », pour devenir membre. Une fois connecté, ils sont remplacés par « **Mon espace** » et « **Sortir** ».

Sur un téléphone

L'écran est plus petit : le menu est replié derrière un bouton « **Menu** », en haut à droite. Touchez-le pour l'ouvrir, puis touchez la page voulue.



Bon à savoir

Pour agrandir le texte : sur ordinateur, maintenez la touche **Ctrl** (ou **Cmd** sur Mac) et appuyez sur **+**. Sur téléphone, écartez deux doigts sur l'écran.

2. Adhérer à l'association

L'adhésion se fait en trois temps : vous remplissez le bulletin en ligne, vous réglez votre cotisation, puis un responsable de l'association valide votre adhésion.

1. Cliquez sur le bouton « **Adhérer** », en haut à droite.

2. Remplissez vos coordonnées : nom, prénom, adresse e-mail, téléphone, date de naissance et adresse. Les champs marqués d'une étoile * sont obligatoires.
3. Indiquez si vous acceptez ou non d'apparaître sur les photos publiées par l'association (droit à l'image). Les deux réponses sont possibles.
4. Indiquez le montant de votre cotisation (**1 € minimum**) et la façon dont vous allez la régler : chèque, espèces ou virement.
5. Lisez les statuts, le règlement intérieur et la charte de neutralité, puis cochez les cases pour les accepter. Cochez aussi la case sur l'anonymat dans les services et la case de certification.
6. Cliquez sur « **Vérifier ma demande** ». Un récapitulatif s'affiche : relisez-le, puis cliquez sur « **Envoyer ma demande d'adhésion** ».

Avant d'adhérer, prenez connaissance des [statuts, du règlement intérieur et de la charte](#). Une question ? [Contactez-nous](#).

Vérifiez votre demande

Nom	MARTIN MARTIN
Adresse e-mail (identifiant)	martin.martin@gmail.com
Téléphone	0606060606
Date de naissance	1 janvier 2001
Adresse	1 route du paradis, 24700 MENESPLET
Droit à l'image	J'autorise l'utilisation de mon image
Cotisation	1 €, espèces
Textes acceptés	Charte de neutralité, statuts, règlement intérieur

Envoyer ma demande d'adhésion

Modifier

Avant d'adhérer, prenez connaissance des [statuts, du règlement intérieur et de la charte](#). Une question ? [Contactez-nous](#).

Merci MARTIN, votre demande est envoyée !

Un e-mail de confirmation vient de vous être envoyé. Pensez à regarder dans les indésirables.

Prochaine étape : régler votre cotisation

Par chèque : à l'ordre de « La Fabrique de Ménesplet », à remettre à un membre du Bureau ou à envoyer au siège (12 rue Simone Veil, lieu Laser, 24700 Ménesplet).

Par virement : IBAN à compléter.

En espèces : auprès d'un membre du Bureau.

Dès qu'un administrateur aura reçu votre cotisation, il validera votre adhésion et vous recevrez un e-mail pour créer votre mot de passe.

Et ensuite ?

Un e-mail de confirmation vous est envoyé. Réglez votre cotisation en suivant les indications affichées sur la page « Adhérer » : **aucun paiement ne se fait sur le site**. Dès que l'association aura reçu votre règlement, elle validera votre adhésion et vous recevrez un second e-mail pour créer votre mot de passe (chapitre 3).

Bon à savoir

Vous ne trouvez pas l'e-mail ? Regardez dans le dossier « Indésirables » ou « Spam » de votre messagerie. Il arrive aussi qu'il mette quelques minutes à arriver.

Pour un enfant ou un adolescent

L'adhésion est possible **à partir de 13 ans**. Pour un mineur, le formulaire demande en plus le nom, le lien de parenté, le téléphone et l'e-mail de son représentant légal, qui coche lui-même les cases d'acceptation.

3. Créer votre mot de passe

Quand votre adhésion est validée, vous recevez un e-mail intitulé « Activez votre compte ». Il contient un lien pour choisir votre mot de passe.

1. Ouvrez l'e-mail et cliquez sur le lien d'activation.
2. Le site s'ouvre. Choisissez un mot de passe et tapez-le une seconde fois pour confirmer.
3. Pour vérifier ce que vous avez tapé, cliquez sur le petit **œil** à droite de la case : le mot de passe s'affiche en clair. Cliquez à nouveau pour le masquer.
4. Validez. Vous arrivez dans **Mon espace**, avec un message de bienvenue.

BIENVENUE !

Bonjour [REDACTED] votre adhésion à La Fabrique de Ménesplet est validée. Votre code personnel est **FAB-V4W58T**.

Choisissez votre mot de passe pour activer votre compte :

Mon mot de passe

Votre identifiant de connexion [REDACTED]

Mot de passe

10 caractères minimum. Une phrase de plusieurs mots est facile à retenir et solide.

Encore une fois

Attention

Le lien d'activation n'est valable que **7 jours**. Passé ce délai, écrivez-nous depuis la page « Contacts » : nous vous en enverrons un nouveau.

Choisir un bon mot de passe

- Assez long : une petite phrase facile à retenir fait très bien l'affaire, par exemple *MonChatDortSurLeCanape*.
- Différent de celui de votre messagerie ou de votre banque.
- Ne le communiquez à personne, même à quelqu'un de l'association : nous ne vous le demanderons jamais.

Votre **identifiant** pour vous connecter est tout simplement votre **adresse e-mail**.

4. Se connecter et se déconnecter

Une fois votre mot de passe créé, vous pouvez entrer dans votre compte depuis n'importe quel ordinateur ou téléphone.

1. Cliquez sur « **Connexion** », en haut à droite.
2. Tapez votre adresse e-mail et votre mot de passe.

3. Si vous êtes sur **votre** ordinateur ou **votre** téléphone, vous pouvez cocher « **Rester connecté** » : vous n'aurez pas à retaper votre mot de passe pendant 30 jours.
4. Validez : vous arrivez dans **Mon espace**.

CONNEXION

Espace réservé aux adhérents dont l'adhésion a été validée.

Mes identifiants

Adresse e-mail

Mot de passe

☐ Rester connecté

Se connecter [Mot de passe oublié ?](#)

Pas encore membre ? [Adhérer à La Fabrique](#)

Attention

Sur un ordinateur partagé (médiathèque, famille, travail), **ne cochez pas** « Rester connecté », et pensez à cliquer sur « **Sortir** » quand vous avez fini.

J'ai oublié mon mot de passe

1. Sur la page de connexion, cliquez sur « Mot de passe oublié ? ».
2. Tapez votre adresse e-mail et validez.
3. Vous recevez un e-mail avec un lien, valable **1 heure**. Cliquez dessus et choisissez un nouveau mot de passe.

Bon à savoir

Après plusieurs erreurs de mot de passe à la suite, le site bloque les essais pendant quelques minutes, pour vous protéger. Patientez un quart d'heure ou utilisez « Mot de passe oublié ».

5. Mon espace

C'est votre page personnelle. Vous y accédez avec le bouton « **Mon espace** », en haut à droite, une fois connecté.



Ce que vous y trouvez

- **Votre code personnel** (par exemple FAB-7KQ2MX) : c'est sous ce code que vous apparaissez dans le SEL, à la place de votre nom.
- **Votre cotisation** : « À jour » ou « À régler », avec sa date de fin de validité.
- **Le SEL** : où vous en êtes, et le bon bouton pour continuer.
- **Mes coordonnées** : pour corriger votre adresse ou votre téléphone.
- **Adresse e-mail** : pour en changer. Un lien de confirmation est envoyé à la nouvelle adresse ; le changement n'est fait qu'après avoir cliqué dessus.
- **Mot de passe** : pour le changer quand vous le souhaitez.
- **Mes textes acceptés** : les statuts, règlements et chartes que vous avez acceptés, avec leur date.
- **Nos initiatives** : les projets de l'association.

Bon à savoir

Si un texte de l'association change (par exemple le règlement intérieur), le site vous demandera de lire et d'accepter la nouvelle version à votre prochaine connexion.

6. Suivre la vie de l'association

Pas besoin d'être connecté pour consulter les nouvelles de La Fabrique : ces pages sont ouvertes à tous.

- **Agenda** : les prochains rendez-vous, avec la date, l'heure et le lieu.
- **Actualités** : les comptes rendus et albums photos des activités.
- **La gazette** : le journal de l'association, à lire en ligne ou à télécharger.
- **Présentation** : l'histoire, les valeurs et les projets de l'association.
- Les **statuts, le règlement intérieur et les chartes** sont lisibles à tout moment, via le lien « Statuts, règlement et charte », en bas de chaque page.

Nous écrire

Sur la page **Contacts**, vous trouverez notre adresse, notre téléphone et notre e-mail, ainsi qu'un formulaire : indiquez votre nom, votre e-mail et votre message, puis cliquez sur « **Envoyer** ».

7. Le SEL : qu'est-ce que c'est ?

Le SEL (système d'échange local) permet aux adhérents de s'échanger des services et des objets, **sans argent**. On y compte en **briques**.

La règle de base

1 minute de service = 1 brique

Une heure de jardinage, de couture ou d'aide informatique vaut 60 briques. Tous les savoir-faire se valent : il n'y a ni grand ni petit savoir.

- Tout le monde commence à **zéro**. Le solde peut descendre en dessous de zéro : ce n'est pas une dette, c'est normal quand on a d'abord reçu un service.

- Quand vous rendez un service, vous **gagnez** des briques. Quand vous en recevez un, vous en **donnez**.
- Dans le SEL, vous apparaissez sous votre **code personnel**, jamais sous votre nom. Votre identité n'est dévoilée que si vous êtes d'accord, avant un rendez-vous en personne.
- Les frais éventuels (carburant, matériel) se règlent à part, en euros, et se mettent d'accord **avant** l'échange.

Pour entrer dans le SEL

1. Être adhérent et à jour de sa cotisation.
2. Lire et accepter la **Charte** et le **Règlement du SEL**.
3. Déclarer votre **assurance responsabilité civile** : numéro de contrat, nom et adresse de la compagnie. Elle figure souvent dans votre assurance habitation. Aucun document n'est à fournir.

Tout se fait en une fois depuis **Mon espace** ou la page **Le SEL**, avec le bouton « **M'inscrire au SEL** ». L'accès est ouvert tout de suite.

Assurance responsabilité civile

Elle est obligatoire pour échanger dans le SEL. Elle est souvent comprise dans l'assurance habitation : le numéro de contrat figure sur votre avis d'échéance. Aucun document n'est demandé.

☐ Je possède une assurance responsabilité civile en cours de validité. *

Numéro de police (contrat) *

Compagnie d'assurance *

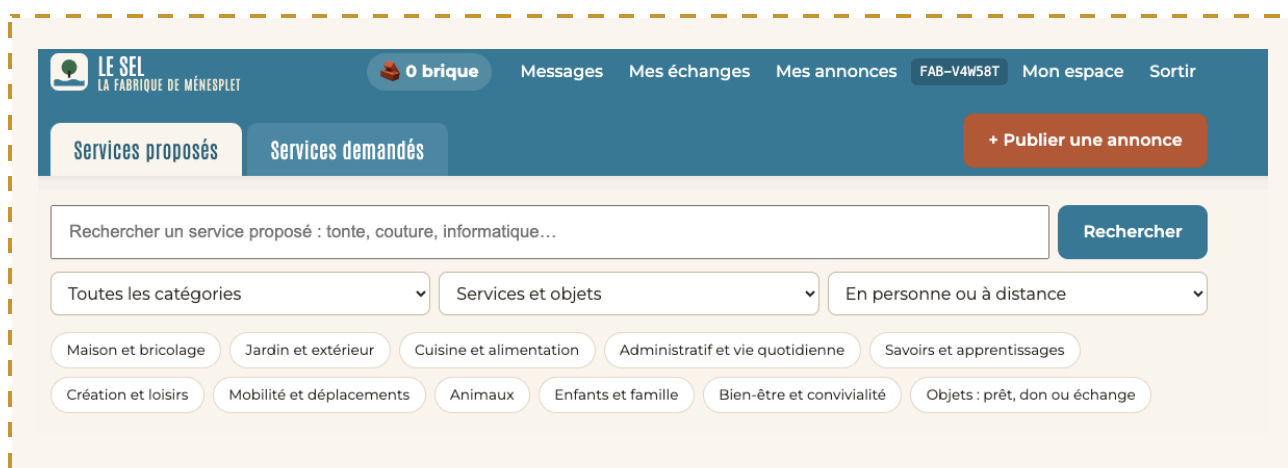
Adresse de la compagnie *

M'inscrire au SEL

8. Trouver un service

Le SEL a son propre affichage, aux couleurs de l'association. Deux onglets se partagent les annonces.

- **Services proposés** : ce que les adhérents offrent (tonte, couture, cours, prêt d'outils...).
- **Services demandés** : ce dont les adhérents ont besoin.



Chercher

- Tapez un mot dans la barre de recherche (par exemple « jardin » ou « ordinateur ») puis cliquez sur « **Rechercher** ».
- Ou choisissez une **catégorie** : Maison et bricolage, Jardin, Cuisine, Savoirs, Mobilité, Animaux...
- Vous pouvez aussi trier entre **services** et **objets**, et entre **en personne** et **à distance**.
- Cliquez sur une annonce pour la lire en entier.

Sur téléphone

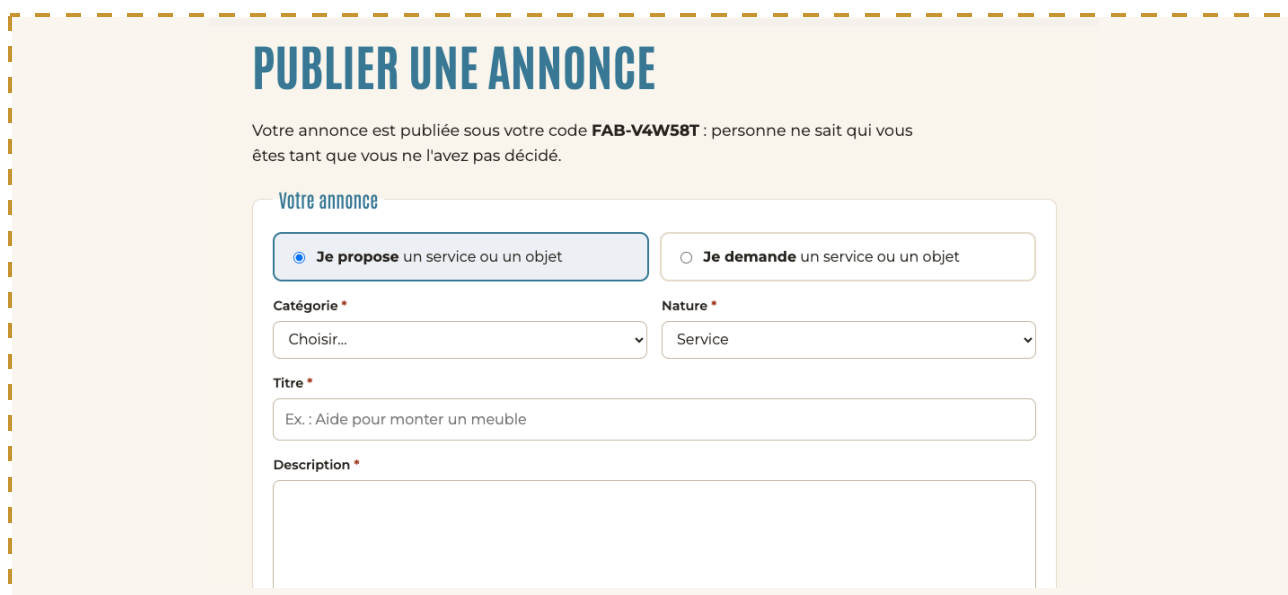
Une barre de boutons apparaît en bas de l'écran, comme dans une application : **Annonces**, **Messages**, **Publier**, **Échanges** et **Briques**.



9. Publier une annonce

Vous avez un savoir-faire à partager, ou un coup de main à demander ? Publiez une annonce.

1. Cliquez sur « **+ Publier une annonce** » (sur téléphone : le bouton **Publier**, au milieu en bas).
2. Choisissez s'il s'agit d'une **offre** ou d'une **demande**, d'un **service** ou d'un **objet**, et la catégorie.
3. Donnez un titre court et clair, puis décrivez ce que vous proposez ou cherchez.
4. Indiquez si l'échange se fait **en personne** ou **à distance**, la durée estimée, et si vous le souhaitez vos disponibilités.
5. Cliquez sur « **Publier l'annonce** ». Pas encore prêt ? « **Enregistrer en brouillon** » la garde de côté, visible de vous seul.



The screenshot shows a web form titled "PUBLIER UNE ANNONCE". Below the title, a message states: "Votre annonce est publiée sous votre code **FAB-V4W58T** : personne ne sait qui vous êtes tant que vous ne l'avez pas décidé." The form itself is titled "Votre annonce" and contains two radio buttons: "Je propose un service ou un objet" (selected) and "Je demande un service ou un objet". Below these are two dropdown menus: "Catégorie" (with "Choisir..." selected) and "Nature" (with "Service" selected). The "Titre" field contains the example text "Ex. : Aide pour monter un meuble". The "Description" field is a large empty text area.

Gérer vos annonces

Dans **Mes annonces**, vous pouvez modifier une annonce, la **clôre** quand elle n'est plus d'actualité, ou la republier plus tard.

Attention

Pas de nom, d'adresse ni de numéro de téléphone dans une annonce : votre code suffit. Et aucune photo ou pièce jointe ne peut être ajoutée, pour protéger chacun.

10. Échanger, du premier message aux briques

Voici le parcours complet d'un échange. Celui qui **rend** le service gagne les briques ; celui qui le **reçoit** les donne.

Prendre contact

1. Sur une annonce qui vous intéresse, écrivez un message dans la case « Écrire à ... » puis cliquez sur « **Envoyer** ».
2. L'autre personne reçoit un e-mail l'invitant à se connecter. Sa réponse arrive dans **Messages** : un petit chiffre rouge signale les messages non lus.
3. Discutez tranquillement : ce que vous attendez, le moment qui vous convient, la durée.

Se rencontrer en personne

Avant un rendez-vous en personne, chacun doit cliquer sur « **Révéler mon identité** » : vos noms et adresses ne s'affichent que lorsque **les deux** ont accepté. Vous pouvez refuser : l'échange reste alors possible à distance.

1. Celui qui reçoit le service propose une date et une heure avec « **Proposer ce rendez-vous** ».
2. Celui qui rend le service accepte avec « **Confirmer le rendez-vous** ».

Après le service : les briques

1. Celui qui a rendu le service clique sur « **Déclarer l'échange réalisé** » et indique le temps passé.
2. Celui qui l'a reçu vérifie et clique sur « **Confirmer** » : les briques passent d'un compte à l'autre.
3. En cas de désaccord sur le temps déclaré, cliquez sur « **Contester** » : l'association organise une médiation avec les deux personnes.

La page **Mes échanges** rassemble tout ce qui attend une action de votre part.

11. Mes briques et le compte de solidarité

Votre solde s'affiche en permanence en haut du SEL. Cliquez dessus (ou sur **Briques** sur téléphone) pour voir le détail.

MES BRIQUES



Mon solde - 1 minute de service = 1 brique

+0

Briques reçues pour des services rendus

-0

Briques versées pour des services reçus

Tout le monde commence à zéro et le solde peut être négatif. À -120 briques ou au-delà de 600, le CA vous proposera simplement d'en discuter : il n'y a ni sanction, ni blocage.

Compte d'urgence et de solidarité

Il permet à l'association de venir en aide à un membre en difficulté. Vous pouvez lui donner une partie de vos briques. Les soldes des comptes clôturés lui sont aussi versés.

Briques

Donner au compte de solidarité

[Mon assurance responsabilité civile →](#)

- L'**historique** liste chaque échange : la date, l'annonce, le code de l'autre personne et les briques.
- Le **compte d'urgence et de solidarité** permet à l'association d'aider un membre en difficulté. Vous pouvez lui donner une partie de vos briques avec « **Donner au compte de solidarité** ».

- Si votre solde devient très élevé ou très bas, l'association vous proposera simplement d'en parler : il n'y a ni sanction, ni blocage.

En sécurité dans le SEL

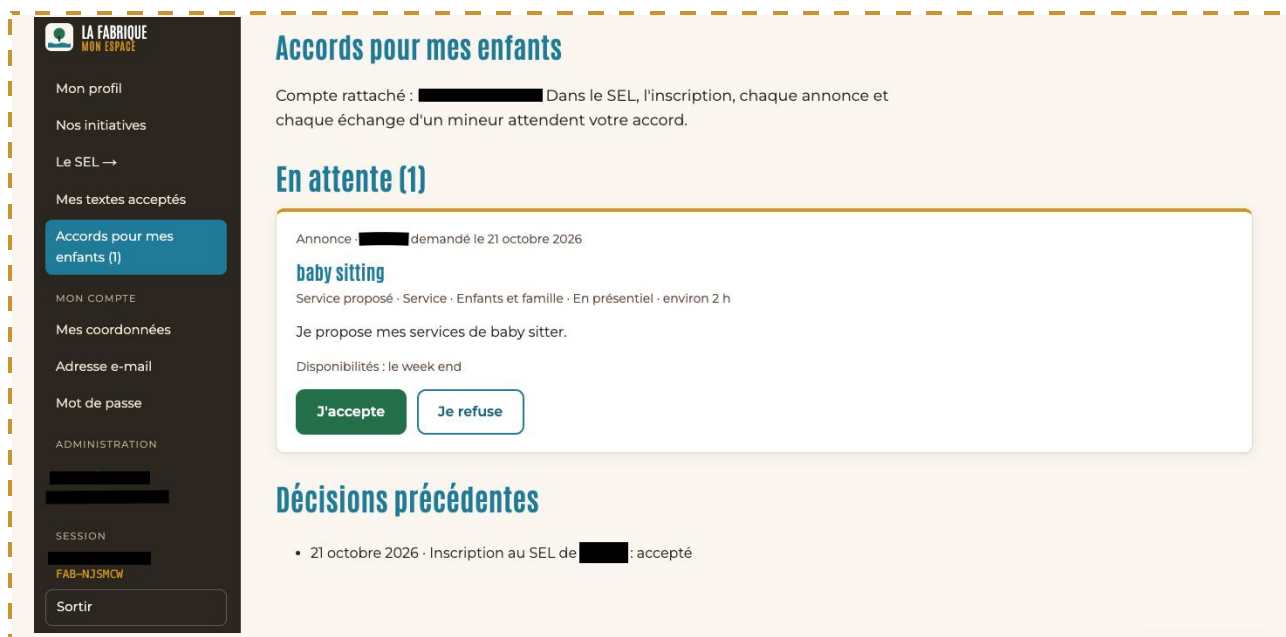
- Un message vous dérange ? Cliquez sur le petit drapeau à côté du message, choisissez un motif, puis « **Envoyer le signalement** ». L'association est prévenue.
- Une annonce vous semble anormale ? Utilisez « Signaler cette annonce », en bas de l'annonce.
- Vous ne voulez plus échanger avec quelqu'un ? « **Fermer la conversation** », ou bloquez la personne.
- Vos conversations sont privées. Seul un responsable habilité peut en lire une, uniquement après un signalement ou un litige, et chaque lecture est enregistrée.

12. Pour les parents d'adhérents mineurs

Un adolescent adhérent (à partir de 13 ans) peut utiliser le SEL, à condition qu'un de ses parents soit lui aussi adhérent, avec un compte relié au sien.

- Demandez à l'association de **relier** le compte de votre enfant au vôtre.
- C'est vous qui déclarez l'assurance et acceptez avec lui les textes du SEL.
- Ensuite, vous donnez votre accord pour **chaque annonce** et **chaque échange** de votre enfant.
- Dès qu'un mineur est concerné, l'identité des deux personnes est obligatoirement dévoilée avant l'échange.

Les demandes vous attendent dans **Mon espace**, rubrique **Accords pour mes enfants** : cliquez sur « **J'accepte** » ou « **Je refuse** ». Vous êtes aussi prévenu par e-mail.



13. Renouveler sa cotisation

L'adhésion vaut pour une **année civile**, du 1er janvier au 31 décembre.

- À partir du **1er décembre**, vous recevez un e-mail de rappel si vous n'avez pas encore renouvelé.
- Réglez votre cotisation avant le **31 janvier**, de la même façon que la première fois (les modalités sont sur la page « Adhérer »). Rien à remplir à nouveau sur le site.
- L'association enregistre votre règlement : « Mon espace » affiche alors « À jour ».
- Le SEL est réservé aux adhérents à jour. Votre solde de briques est conservé en attendant.

Quitter l'association

Écrivez-nous depuis la page « Contacts ». Votre compte sera clôturé ; si vous revenez plus tard, vous retrouverez votre code personnel.

14. Questions fréquentes

Je ne reçois pas les e-mails du site.

Regardez dans « Indésirables » ou « Spam ». Ajoutez l'adresse de l'association à vos contacts pour que cela n'arrive plus.

Le lien de l'e-mail ne marche plus.

Les liens ont une durée limitée (7 jours pour l'activation, 1 heure pour un mot de passe oublié). Refaites la demande, ou écrivez-nous.

Je me suis trompé dans mes coordonnées.

Mon espace → « Mes coordonnées ». Pour l'adresse e-mail : « Adresse e-mail ».

Est-ce que je peux utiliser le site sur mon téléphone ?

Oui, tout fonctionne sur téléphone et tablette, sans rien installer.

Mes informations sont-elles protégées ?

Oui. Votre nom n'apparaît jamais dans le SEL, les accès sont enregistrés et vos données ne sont jamais vendues ni utilisées à des fins commerciales. Détails dans « Données personnelles », en bas de chaque page du site.

Je suis bloqué, rien ne marche.

Pas de panique : écrivez-nous à contact@lafabriquedemenesplet.fr en expliquant ce que vous essayiez de faire. Une capture d'écran nous aide beaucoup.

Besoin d'aide ?

E-mail : contact@lafabriquedemenesplet.fr

Sur le site : page « Contacts », formulaire en bas de page

Et n'hésitez pas à demander de l'aide lors d'un rendez-vous de l'association : on vous montrera volontiers.